

Une critique sans institutions et sans histoire?

Albert OGIEN

Publié dans J. Lojkin, *Les sociologies critiques du capitalisme*, Paris, PUF (Actuel Marx), 2002
et, sous une forme remaniée, dans *Les règles de la pratique sociologique*, Paris, PUF, 2007.

•

Formuler une critique “sociale”, c'est se prononcer sur l'état d'une société, indiquer ce qu'il faudrait modifier pour l'améliorer et, parfois, proposer des voies de changement. Une telle critique peut s'exprimer sous la forme de propositions religieuses ou politiques. Lorsque la sociologie avance une critique sociale, et qu'elle le fait hors de tout esprit de prophétie, les propositions qu'elle énonce s'efforcent de remplir quatre conditions qui leur donnent un caractère scientifique :

- (1) procéder d'une description objective de l'état présent d'une société;
- (2) se référer aux données relatives au passé;
- (3) se déduire de “lois historiques” rendant compte de l'évolution des sociétés; et
- (4) répondre à une conception *a priori* de l'ordre idéal qui devrait régir les rapports entre individus au sein d'un groupement social.

La visée d'une critique sociale de nature sociologique est bien connue : dévoiler les effets du rapport de domination imposé par l'opération d'un ensemble d'institutions (école, justice, police, entreprises, etc.) composant un Etat dont la mission est de faire respecter et de reproduire ce rapport au bénéfice des groupes sociaux qui le contrôlent¹.

¹. Une démarche rigoureuse devrait cependant expliciter ce qu'elle entend sous la notion de domination, et clarifier les rapports que celle-ci entretient avec deux autres notions qui lui sont généralement associées : celles d'exploitation et d'aliénation - qui nomment deux phénomènes de nature différente (dont il faudrait établir s'ils sont nécessairement liés, au lieu de le postuler comme cela se fait d'ordinaire). Car les questions ne manquent pas : l'exploitation exige-t-elle la domination, et inversement, la domination vise-t-elle nécessairement l'exploitation? Comment spécifier exactement ce qui est source d'aliénation lorsqu'on ne réduit pas celle-ci à la soumission à un ordre légitime, c'est-à-dire aux effets idéaux de l'exercice d'une domination politique? Toute institution doit-elle être conçue comme facteur d'aliénation? L'histoire est-elle exclusivement celle des rapports de domination?

La question que je voudrais soumettre à la discussion est donc la suivante : une critique sociale peut-elle exister qui ne prend pas pour cible le pouvoir exercé par les institutions politiques et n'accorde pas un rôle déterminant à l'histoire? Et l'idée que je voudrais défendre est que rien n'interdit d'envisager l'ethnométhodologie - qui est une démarche qui ne s'occupe ni des institutions politiques ni de l'histoire - comme un genre de sociologie critique.

Pour relever ce défi, je vais, tout d'abord, procéder à un rapide rappel de quelques thèses de l'ethnométhodologie; puis préciser la portée d'une perspective critique qui, parce qu'elle se contente de comprendre comment font les individus pour agir en commun, permet de produire une analyse de l'exercice du pouvoir et de la domination *sans* les rapporter à d'improbables projets ou d'hypothétiques finalités.

1. Le primat de la pratique

La réception des propositions de l'ethnométhodologie par le milieu de la sociologie a été brouillée par des interprétations reposant sur des malentendus parfois étonnants².

2. Un bel exemple de malentendu est donné par l'article de P. Corcuff ("Pour une nouvelle sociologie critique : éthique, critique herméneutique et utopie critique", dans J. Lojkin, *Les sociologies critiques du capitalisme*, Paris, PUF (Actuel Marx), 2002) dans lequel il me fait l'honneur de consacrer un chapitre à une critique de la position que je défends dans ce texte. Je laisserais le lecteur juge de la validité respective de nos arguments. Je prendrais, tout de même, un peu d'espace pour rappeler à Corcuff qu'il confond, comme beaucoup, deux niveaux de l'analyse sociologique : le premier - traditionnel - qui prétend expliquer la réalité du monde social et de la vie des sociétés; le second - méthodologique et épistémologique - qui se pose la double question de savoir comment une telle explication est possible et à quelles conditions elle peut être conçue. La démarche ethnométhodologique se situe résolument au second de ces niveaux. Et elle le fait en admettant - de façon raisonnable je crois - l'existence d'une "connaissance de sens commun des structures sociales" qui définit - sur un mode très proche de celui qu'adopte le sociologue ou l'historien - la relation, en raisonnement et en acte - que les individus entretiennent à la société à laquelle ils participent. Cette proposition conduit, par exemple, à poser que ceux qui souffrent de la dureté des rapports de force sont très au fait de leur souffrance, qu'ils savent assigner une cause à leur malheur et, parfois, agir pour mettre un terme à l'opérativité de cette cause. Corcuff se trompe donc totalement lorsqu'il affirme que la position ethnométhodologique tend à faire prendre un "concret pensé" pour le "vrai concret". D'une certaine manière, la situation est plus tragique qu'il ne le croit : je ne pense pas qu'il soit jamais donné au sociologue de rendre compte d'aucun "vrai concret". Le travail sociologique doit, à mon sens, avoir une plus humble vocation : lorsqu'il fait de l'action d'autrui son objet d'analyse, il doit, au moment même où il la décrit, prendre soin de marquer les limites de ce qu'il est possible d'en dire. Ce contrôle oblige à respecter un petit nombre d'engagements méthodologiques - qui sont, à mes yeux, autant d'engagements éthiques. Une sociologie aussi dépouillée est totalement disqualifiée aux yeux de certains. Elle traduit pourtant une orientation possible : réaliser une forme d'activité de nature scientifique en prenant en considération les problèmes d'explication tenant au caractère intentionnel des phénomènes sociaux. Ce qui est

Sans s'étendre sur le sujet, on peut simplement rappeler que, contrairement à ce qui est souvent affirmé, l'ethnométhodologie ne prétend être ni une sociologie compréhensive, ni un interactionnisme, ni un constructivisme. Son ambition est clairement circonscrite : produire une analyse des structures formelles des actions pratiques, c'est-à-dire rendre compte de façon détaillée des procédures qui constituent l'action en train de se faire et saisir les formes de la détermination sociale en observant leur opération à un niveau élémentaire : celui de l'effectuation même des activités ordinaires³.

Cette réduction de l'horizon de l'analyse au domaine de l'action repose cependant sur une conception de l'ordre social : au lieu de l'envisager en tant qu'effet mécanique et invariable de contraintes exercées par des institutions sur des individus intériorisant des normes et des valeurs qui les font agir de façon toujours appropriée, l'ethnométhodologie considère l'ordre comme une production locale, momentanée et infiniment révisable qui émerge dans le contexte de réalisation d'une activité pratique et ne vaut que le temps que dure cette activité. C'est en ce sens que la démarche ethnométhodologique accorde un primat à la pratique, et fait de l'accomplissement de l'action l'objet privilégié de son enquête.

Ce "localisme" de l'ethnométhodologie peut dériver vers un relativisme radical (niant la possibilité même de toute généralisation). Pour contrer cette dérive, H. Sacks a affirmé - et c'est son premier apport aux travaux de Garfinkel - la prépondérance d'un fait : la consubstantialité de l'ordre à la vie sociale⁴. Pour Sacks, il suffit de

"fondamental" ici, ce sont nos manières ordinaires d'appréhender le monde, c'est-à-dire la façon dont s'opère, dans des situations d'action spécifiées, le passage entre ce que Corcuff nomme "concret pensé" et "vrai concret" (si on admet que l'effectuation de ce passage est consubstantielle à la moindre action sociale). C'est à ce niveau que je situe le genre de critique que je présente ici. Comme Goffman, je veux bien admettre que l'histoire ou la société sont premières, au sens où elles mènent nos vies dans des directions que nous ignorons. Mais est-ce que cette idée de sens commun doit être importée en sociologie, au point de déterminer intégralement ce que devrait être l'objet de ses investigations? La question reste pour moi ouverte et mérite qu'on y prête attention. Par ailleurs, j'aimerais proposer à Corcuff d'imaginer un instant que la modestie de Goffman est le reflet de sa lassitude. Peut-être se dirait-il alors qu'il est de bonne stratégie de faire le dos rond afin de donner une once de légitimité à un domaine de recherche qui contrevient aux canons en vigueur dans la discipline à laquelle on appartient.

³. H. Garfinkel & H. Sacks, "On Formal Structures of Practical Actions", dans J. C. McKinney & E. A. Tyriakian (eds), *Theoretical Sociology*, New York, Appleton Century Crofts, 1970.

⁴. L'expression de Sacks est la suivante : "the fact of order at all points", qui l'accompagne d'une maxime méthodologique : "Branchez-vous sur n'importe qui, ou n'importe où, et vous obtiendrez à peu près la même chose... dans la mesure où on admet que l'ordre est omniprésent, il serait extrêmement difficile de *ne pas* le trouver, quels que soient la façon

constater que le monde ne se présente jamais à nous comme un chaos indéchiffrable (qu'il nous est en quelque sorte "toujours déjà" connu) pour admettre que les individus agissent en raison d'une "connaissance de sens commun des structures sociales" qui ne cesse de les habiter. Cette connaissance est sociale de part en part : elle est constituée de l'ensemble des contraintes qui devraient "normalement" organiser les rapports à autrui en situation⁵.

Cette conception de l'ordre comme phénomène ordinaire, diffus et collectivement partagé conduit à développer une critique de la connaissance savante produite par les sociologies conventionnelles. C'est que, si on admet que les acteurs ont une idée du monde qui les environne au moins aussi élaborée que celle des sociologues qui les étudient, il devient possible de mettre en doute la pertinence des théories savantes qui entendent expliquer ce que font les individus sans prendre en considération les opérations que ceux-ci mettent en œuvre pour réaliser les activités auxquelles ils participent et en contestant le bien-fondé des catégories explicatives qu'ils utilisent pour parler de ce qu'ils font. Une première dimension critique de l'ethnométhodologie tient à ce rejet radical de l'intellectualisme des théories savantes.

d'observer et l'endroit où on porte le regard" Cf. H. Sacks, "Notes on Methodology", dans J. Atkinson & J. Heritage (eds.), *Structures of Social Action : Studies in Conversation Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press, 1977, p.22-23.

⁵. Ce point peut être illustré en revenant sur l'exemple des camps de concentration proposé par Corcuff dans son article. Pour traiter de ce fait historique, deux options sont ouvertes : soit on admet que la situation locale (être dans un camp de concentration en tant que juif et subir des traitements généralement réservés aux animaux - et encore, pas à tous) peut exister *sans* que ceux qui la vivent n'aient connus l'ensemble des événements qui constituent le nazisme en acte et n'aient aucune idée au sujet de la raison pour laquelle ils sont traités comme ils le sont et dans le lieu où ils se trouvent; soit on pose qu'il est nécessaire qu'un sociologue ou un historien viennent leur expliquer ce qui leur arrive pour qu'ils le comprennent *vraiment*. Il semble tout de même raisonnable d'admettre que la connaissance - toujours imparfaite - des faits historiques et des justifications qui leur sont données est *constitutive* des situations dans lesquelles les individus sont plongés, et qu'il serait - du point de vue de la méthode - circulaire ou redondant d'expliquer ce qui s'y passe en recourant à des données extérieures, puisqu'elles structurent ces situations et qu'on voit mal comment il serait possible de les vivre sans les connaître. Bref, une chose est de décrire un système politique et les conséquences générales qu'on peut en déduire (à des fins de légitimation, de dénonciation ou de remémoration); une autre de comprendre comment, à l'intérieur d'un tel système, des circonstances émergent, dont l'analyse permet d'appréhender la manière dont certaines capacités et dispositions humaines sont mises à contribution pour agir. Michael Polack a donné un admirable exemple de travail de ce type (cf. *L'expérience concentrationnaire*, Paris, A.M. Métailié, 1990). Reste à savoir s'il faut admettre qu'il existe deux manières de rendre compte du social : l'une indexée sur l'histoire, l'autre sur les circonstances de l'action. C'est, en tout cas, la proposition que je défends ailleurs : cf. "L'autre sociologie", dans M. de Fornel, A. Ogien & L. Quéré, *L'ethnométhodologie : une sociologie radicale*, Paris, La Découverte, 2001.

Pour clore ce rappel, je reviendrais sur un malentendu à propos de la place que l'ethnométhodologie attribue au langage ordinaire (aux formulations et descriptions produites dans le cours d'une action). Le malentendu est compréhensible : peu de sociologues ont pris la peine de noter l'opposition établie entre analyse de conversation et ethnométhodologie. Pour celle-ci, examiner la manière dont les individus rendent compte de ce qu'ils font répond à un objectif : saisir les procédés qu'ils utilisent, dans la temporalité même de l'activité pratique, pour se rendre le cours des choses intelligible, et orienter leur conduite en raison de cette intelligibilité. C'est-à-dire analyser l'activité de conceptualisation telle qu'elle se manifeste directement *dans* l'action.

Dans cette perspective, l'analyse des descriptions ordinaires ne consiste ni à restituer des formes de discours, ou de discours sur un discours (comme le pensent Bloor⁶ ou Bourdieu⁷ par exemple), ni à réhabiliter le "point de vue des acteurs" : c'est, au contraire, *s'efforcer de saisir ce qui, dans le discours, contraint l'action individuelle*. Et cet engagement porte une double conséquence de méthode : 1) tenir pour logiquement indissociables le déroulement de l'action et les productions langagières qui l'accompagnent et la guident; 2) considérer la formulation des énoncés en situation comme une activité obéissant à des critères d'évaluation publics et relevant, par conséquent, d'une analyse sociologique.

Pour conclure cette brève exposition de quelques thèses de l'ethnométhodologie, il faut ajouter - et c'est sans doute son principal mérite - qu'elle se présente, à l'usage, comme une formidable prophylaxie des excès et des abus de l'interprétationnisme qui ruine souvent le sérieux de l'enquête qualitative en sociologie⁸. C'est que, en obligeant le sociologue de terrain à définir l'objet de ses investigations de façon à ce que son travail porte sur la structure d'un phénomène et pas sur la forme sociologiquement

6. D. Bloor, "Right and Left Wittgensteinians", dans A. Pickering (ed.), *Science as Practice and Culture*, Chicago, The University of Chicago Press, 1992, p.278.

7. P. Bourdieu, *Le sens pratique*, Paris, Ed. de Minuit, 1980, p45.

8. Faire de l'accomplissement de l'action l'objet de la description sociologique conduit à reconsidérer la question de la coordination. Les ethnométhodologues en sont ainsi venus à proposer leur élucidation de certains problèmes de la rationalité : la part que prend l'individu dans la réalisation de l'interaction, la place qu'y tiennent les contenus de communication et de signification, les incidences pratiques de la temporalité, la possibilité d'établir un rapport de causalité entre les procédures servant à accomplir une activité et son aboutissement (l'explication de ses conséquences). C'est dans ce mouvement, comme de façon incidente, que les outils ordinaires de la description sociologique (observation directe, entretiens, statistiques, documents, formes d'explication, etc.) ont été soumis à un sévère examen de leur validité et de leur pertinence.

construite sous laquelle il se présente à nous, et en faisant planer un doute permanent sur la valeur des données retenues et sur la justesse - au regard de la situation et des pratiques effectives - des catégories d'explication utilisées pour en rendre compte, l'ethnométhodologie a développé - avec trente années d'avance - des techniques d'enquête qualitative qui imposent un peu rigueur aux analyses que le sociologue est en mesure de proposer. Il faut, sur ce point, se reporter à la masse des études ethnométhodologiques portant sur des formes particulières d'action sociale.

2. Se dégager de l'emprise de l'histoire

Il est maintenant temps de revenir à notre question d'origine : une critique sociale sans institutions politiques et sans histoire est-elle pensable? Voyons d'abord ce qu'il en est de la place qu'il convient d'accorder à l'histoire dans l'explication de l'action.

Le refus de l'histoire comme principe d'explication du social a été introduit par Durkheim⁹ :

“On comprend bien que les progrès réalisés à une époque déterminée rendent possibles de nouveaux progrès. Mais en quoi les prédéterminent-ils? Il faudrait alors admettre une tendance interne qui pousse sans cesse l'humanité à dépasser les résultats acquis, et l'objet de la sociologie serait de retrouver l'ordre selon lequel s'est développée cette tendance. Mais sans revenir sur les difficultés qu'implique une pareille hypothèse, en tout cas la loi qui exprime ce développement ne saurait avoir rien de causal... L'état antécédent ne produit pas le conséquent, mais le rapport entre eux est exclusivement chronologique.”¹⁰

⁹. Dont la position a ensuite été récusée par sa postérité. Par exemple, G. Davy : “C'est en effet le propre et, il faut le dire, l'étroitesse aussi de la sociologie durkheimienne, que la dimension sociale de l'homme une fois reconnue, de ne vouloir retenir qu'elle pour définir l'humanité et pour la soi-disant raison que la dimension sociale peut être objectivement appréhendée... Il n'en reste pas moins qu'une rigueur tend à en entraîner une autre. C'est ainsi que la première rigueur méthodologique renforcée par notre premier thème de la science nous a paru entraîner, avec la condamnation du finalisme et du psychisme, le monopole du critère de la normalité, qu'ensuite une seconde rigueur, issue de la première, a conféré monopole à l'explication par les seules causes sociales à l'exclusion de toute cause individuelle. Et voici maintenant qu'une troisième rigueur, à son tour issue de la seconde, va venir jeter, ou du moins sembler jeter sur l'explication historique un discrédit analogue à celui qui a frappé l'explication individuelle.” “Introduction” aux *Leçons de sociologie*, Paris, PUF, 1950.

¹⁰. E. Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, P.U.F., 1977, p.116-117

L'ethnométhodologie approfondit ce refus - qui est, il faut y insister, de méthode et pas de doctrine - en l'étayant de trois solides arguments :

1. *On ne sait pas à quoi pourrait bien ressembler une force qui aurait la nature d'un "courant" produit par l'histoire, agissant en extériorité et déterminant les conduites à l'insu des individus qui les actualisent.*

S'il va de soi que toute action est "historique" au moment où elle se réalise (dans la mesure où les catégories de pensée qui la font être ce qu'elle est sont probablement le produit du changement qui affecte incessamment les sociétés humaines), sa composante historique ne peut pas être singularisée, extraite du cours des choses et dotée de pouvoirs causaux propres. Elle est totalement diluée dans l'actualité de l'action : on peut supposer que c'est uniquement à l'aide des manières d'appréhender le monde telles qu'elles sont temporairement fixées dans les usages contemporains que les individus agissent aujourd'hui. Il est difficile d'admettre qu'au moment d'agir, un individu soupèse l'ensemble des significations qui se sont stratifiées dans un concept (un mot de la langue ordinaire) ou une institution au fil des temps. Ce travail de décomposition des strates peut être effectué si on veut rendre compte de la variabilité des significations. Mais on peut affirmer que ce travail n'est pas - ne peut pas être - le fait d'un individu plongé dans le cours d'une action qui, lui, affronte la variabilité des significations aujourd'hui acceptables dans l'exacte mesure où elle se manifeste dans le déroulement de l'action et uniquement de la manière - contingente - dont elle le fait.

2. *Comment décider avec exactitude du moment à partir duquel on peut considérer que "ce qui s'est passé" est réellement "ce qui s'est passé", et hasarder un pronostic au sujet des conséquences qu'on peut légitimement attribuer aux événements décrits. (Autrement dit, quand est-on autorisé à juger qu'une séquence historique est achevée et a définitivement produit ses effets et livré ses enseignements?)*

Si on peut rendre compte de la réalité de changements historiques sur la longue durée (qui est certainement leur régime propre), il est moins facile de le faire dans le temps de l'action. Il va de soi que nous sommes, au moment même où nous parlons, pris dans des mouvements historiques qui nous dépassent et qui produiront, sans aucun doute, des bouleversements encore inimaginables. Nous participons à ces mouvements, mais il ne viendrait à l'idée de personne de penser que nous serions, en quelque manière que ce soit, capables de dire comment et d'identifier avec précision l'influence que nous avons, maintenant, sur l'avènement du futur. Pareillement, si on

peut affirmer que tout ce que le temps a stratifié dans nos usages du monde pèse effectivement sur notre action au moment où elle se réalise, il est difficile de voir comment toute la profondeur de cette stratification pourrait peser sur ce qu'un individu fait à un moment donné de cours actuel des choses. On peut donc admettre que tout ce qu'il nous est possible de faire est de décrire les usages contemporains, tels qu'ils s'expriment dans les raisons que les individus ont de faire ce qu'ils font; et que le recours à l'explication par l'histoire a, en relation à la description de l'action présente, une pertinence très discutable. Bref, si on peut admettre que les catégories de pensée et de description dont tout un chacun se sert sont historiques (qu'elles sont héritées et ne cessent de se modifier), il faut aussitôt admettre que, dans le temps de l'action, le contenu présent de ces catégories (qui est généralement multiple et contradictoire) est tout ce qu'il suffit de connaître pour comprendre pourquoi et comment elles sont utilisées à un moment précis.

3. Le troisième argument opposable à l'explication par l'histoire est spécifiquement ethnométhodologique (même s'il a une ressemblance de famille avec certaines propositions de Wittgenstein) et tient à une idée : la signification se confond totalement avec l'usage, c'est-à-dire avec nos manières de nous servir des mots de la langue naturelle en situation d'action.

Ce postulat exclut que la signification doive être expliquée en se référant à la tradition ou à l'histoire. Le fondement de cette exclusion est bien résumée par Jacques Bouveresse, lorsqu'il écrit

“la conscience de l'historicité du sens n'est pas réellement un constituant immédiat de l'expérience du sens. Si l'on admet que toute histoire des jeux de langage devra donner un sens à l'idée qu'un jeu de langage déterminé se joue à un moment donné, c'est plutôt ce que Wittgenstein appelle l'“intemporalité” des paradigmes et des règles, et non leur historicité de fait (qu'elle ne contredit évidemment pas à ce niveau), qui doit être considérée comme l'aspect constitutif de leur utilisation dans le jeu de langage qu'ils déterminent.”¹¹

Voilà donc trois arguments au nom desquels on peut remettre en cause la pertinence de la position traditionnelle - et largement admise - selon laquelle les objets sociologiques appartiennent, par nature, au “cours historique du monde”, en définissant, à la discipline, un espace épistémologique particulier, “non-poppérien”

¹¹. J. Bouveresse, *Herméneutique et linguistique*, Combas, Ed. de l'Eclat, 1991, p.53.

comme le dit Passeron¹². Ce refus de l'histoire, ou de l'explication de l'action contemporaine par la généalogie, ne s'apparente pas (tout au contraire) à un rejet de l'intervention humaine dans la constitution du monde social : c'est que le primat accordé à la pratique invite à saisir l'historicité sous la forme actualisée qu'elle prend dans les situations d'action. Pour l'ethnométhodologie, l'histoire n'est donc pas détachée de l'action : elle y est tout entière immergée, en se manifestant directement dans les catégories descriptives du sens commun - les "intuitions bien fondées" que partagent tous les membres d'une société - et dans leurs usages infiniment variés¹³.

C'est cette révocation de la pertinence explicative de l'histoire qui oblige à repenser le statut de l'institution (c'est-à-dire reconsidérer la nature de la contrainte et des obligations qui contraignent les conduites individuelles).

3. Repenser l'institution

La sociologie des institutions (marxiste ou pas) a souvent pêché par excès de déterminisme. Et c'est probablement de cet excès que relève l'inclination à hypostasier les entités sociales de grande dimension, dont la *fonction* analytiquement déduite se trouve aussitôt transformée en *intention*. Mais, même si l'on tend à reconnaître, actuellement, que les obligations imposées par une institution ne sont pas fixées pour l'éternité, et qu'elles ne contraignent pas, nécessairement et totalement, les formes de l'action, la sociologie se trouve toujours devant son énigme : celle de la part que tiennent les institutions dans les conduites individuelles.

12. *Le raisonnement sociologique*, Paris, Nathan, 1991. Le qualificatif est récusé par A. Boyer, "Science ou poésie de l'action? L'espace poppérien du raisonnement historique", dans B. St Sernin, E. Picavet, R. Fillieule & P. Demeulenaere (éds.), *Les modèles de l'action*, Paris, P.U.F., 1998). Pour une position moyenne : J. M. Berthelot, "Histoire et sociologie : une affaire de discipline", *Recherches sociologiques*, 3, 1998.

13. "Le cadre théorique d'une sociologie d'orientation ethnométhodologique est donc historiquement situé. Ses intérêts sont substantiels, puisqu'ils visent à comprendre des groupes sociaux ou des systèmes de groupes sociaux dans leurs contextes historiques effectifs. Les mises en évidence de régularités n'y sont pas considérées comme des candidats possibles de propositions faisant partie d'un cadre théorique trans-historique, mais sont traitées comme les produits du groupe à l'intérieur duquel elles émergent. La conception de ce qu'est une théorie doit donc être élargie : en plus des cadres trans-historiques et des propositions des sciences naturelles, nous devons admettre une conception de la théorie comme historiquement située, parce que c'est cela qui est approprié pour la sociologie.", T. Wilson & D. Zimmerman, "Ethnomethodology, Sociology and Theory", *Humboldt Journal of Social Relations*, 7 (1), 1979-1980.

Chez Durkheim, dont on peut dire qu'il a installé le terme dans l'univers conceptuel de la sociologie, l'institution qualifie une force contraignante qui, parce qu'elle oppose sa résistance à toute tentative de ne pas se conformer aux obligations qu'elle diffuse, pré-existe et survit aux individus se soumettant aux règles de conduite qu'elle dicte¹⁴. En y adjoignant la thèse de l'intériorisation des normes, le fonctionnalisme a cependant figé cette conception : de force extérieure aux individus, elle est devenue puissance déterminant l'action de façon mécanique et immuable¹⁵. L'affirmation de ce déterminisme contient une critique implicite : en reconnaissant la prépondérance du social dans l'explication de l'action, elle réduit l'espace concédé au libre-arbitre, à la conscience et à la subjectivité. Et lorsqu'elle est associée à une conception de la division de la société en classes (qui n'était pas celle de Durkheim), cette critique conduit à contester la domination délibérément organisée de manières de faire et de penser singulières - celles des dominants - qui s'imposent, par le truchement d'institutions mises en place à cet effet (école, justice, police), à tous les membres d'une société afin de perpétuer une stratification sociale inégale (et les rapports d'exploitation qui sont censés l'accompagner). C'est dans cette perspective que la notion de pouvoir est devenue centrale de l'analyse sociologique¹⁶.

D'un point de vue ethnométhodologique, le pouvoir tel qu'il est exercé par les institutions n'est pas une donnée extérieure à l'action (une création "théorique" de sociologue) mais une réalisation à laquelle participent un ensemble d'individus pris dans une circonstance pratique particulière¹⁷. Dans cette optique, ce qui est institué,

14. E. Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, op. cit., p.XXII. Il importe d'insister sur le fait que cette définition ne réduit pas l'institution à un établissement ou à un équipement de pouvoir.

15. La démarche fonctionnaliste peut parfois prendre une allure moins dogmatique et caricaturale. Pour s'en convaincre, on peut se reporter à l'analyse de l'œuvre de Talcott Parsons proposée par F. Bourricaud, *L'individualisme institutionnel*, Paris, P.U.F., 1977.

16. Un des problèmes avec cette orientation est qu'elle ramène sous un concept unique (celui de pouvoir) des phénomènes (la domination et l'aliénation) constitués de strates différentes. Un autre problème est qu'elle envisage l'aliénation sous un angle seulement : celui de l'imposition de manières de faire et de penser étrangères à ceux qui les subissent, sans se demander comment définit-on l'authenticité en ce cas; ou comment subit-on une manière de penser?

17. Ici, la notion d'institution renvoie simplement à un cadre cognitivo-pratique de l'action, en admettant que des contraintes conceptuelles et logiques extérieures à l'individu pèsent constamment sur l'accomplissement de l'action. De ce point de vue, les concepts, règles et conventions qui régissent nos manières de penser et de parler peuvent être tenues pour des institutions, dans la mesure où elles forment un cadre de référence à l'action qui, tout en étant éminemment fluctuant, reste relativement circonscrit. A propos de cette conception dynamique de l'institution, on peut se reporter à M. Douglas, *Ainsi pensent les institutions*, Genève, Usher, 1989; P. Livet, "Limitations cognitives et communication collective", dans D.

c'est le concept de pouvoir (en tant que référence utilisée dans le discours); ce qui est accompli, c'est l'agencement des activités qui s'ordonnent de telle manière à correspondre à l'appellation de "rapport de pouvoir". Pour illustrer cette distinction, je voudrais montrer comment on peut analyser le fait de diriger comme une activité pratiques ordinaire. Pour illustrer cette façon d'envisager les choses, je voudrais rapporter quelques éléments d'une analyse de l'exercice du pouvoir d'Etat que j'ai proposée dans *L'Esprit gestionnaire*¹⁸.

Partons d'un constat : l'Etat est une entité au statut ontologique indéfini¹⁹. Et qui s'aventurerait encore à prétendre que cette entité agit se verrait vite mis en demeure de montrer le sujet de cette action. Pourtant, la langue permet à tout un chacun d'attribuer la capacité d'agir et une volonté à l'Etat (celle de lui vouloir du mal par exemple) sans pour autant donner au mot un statut sémantique équivalent à celui d'un fantôme, d'une créature imaginaire ou d'un mythe. C'est probablement qu'il existe des manifestations sensibles de l'action de l'Etat, et qu'il est convenu de les référer aux vertus d'une puissance publique : des décisions engagent le destin individuel des membres d'une collectivité humaine, des mesures mises en œuvre contraignent leurs conduites, des réglementations obligent ceux qu'elles affectent à modifier certaines de leurs habitudes²⁰.

L'Etat est une entité que la langue nous conduit automatiquement à ranger dans une classe d'objets précise et connue : les *institutions*. Or, nous traitons les institutions comme des sujets non pas parce qu'elles auraient la propriété de se manifester physiquement à nous, ou qu'elles seraient dotées d'intention et d'agence, mais parce que nous les saisissons directement à travers les procédures que nous subsumons sous leur appellation. Un mariage est un acte de langage : mais combien de gens seraient déçus d'apprendre qu'il n'est que cela et que, derrière le rituel et la cérémonie qui établissent le statut matrimonial, il n'y aurait ni engagement réciproque, ni

Andler (éd.), *Introduction aux sciences cognitives*, Paris, Gallimard (Folio-Essais), 1992.V. Descombes, *Les institutions du sens*, Paris, Ed. de Minuit, 1996; A. Ogien, "L'autre sociologie", *art. cit.*

18. A. Ogien, *L'Esprit gestionnaire*, Paris, Ed. de l'EHESS, 1995.

19. Pour reprendre la formule utilisée par D. Sperber, "Les sciences cognitives, les sciences sociales et le matérialisme", in : D. Andler (sous la direction de), *Introduction aux sciences cognitives*, Paris, Gallimard (Folio-Essais), 1992.

20. Comme le commun, d'ailleurs, les juristes se montrent moins vétilleux avec les données de l'observation : ils reconnaissent une personnalité juridique à l'Etat, qui peut ainsi être tenu pour responsable de l'advenue de certains faits, tout comme un être animé.

modification de l'état civil, ni un ensemble de droits et de devoirs duquel on ne peut, instantanément, se délier²¹. De la même manière, faire référence à l'Etat dans les échanges ordinaires n'est pas pure incantation : cela permet d'évoquer ces types d'action impersonnellement accomplis par des individus qui, bien qu'ils puissent être jugés sur l'exécution de leur tâche, sont théoriquement dénués d'intentionnalité, dans la mesure où la responsabilité de ce qu'ils font échoit entièrement aux procédures qui, au nom de l'intérêt général, les obligent à se conformer aux règles de fonctionnement propres à l'activité administrative et politique.

Pour que cette manière d'envisager le pouvoir (comme travail accompli par des administrations et des instances d'Etat) puisse encore être tenue pour une analyse du pouvoir (conçu comme capacité à modifier la conduite d'autrui sans son consentement), il faut la pousser à bout. Dans cette perspective, qui était en partie celle de Max Weber²², le fait de diriger (ou de gouverner) est saisi en tant que forme d'activité ordinaire. Sous cet angle, le rapport au pouvoir (à quoi sert sa détention?) ou à l'intérêt (dans quel but y accéder?) cesse d'être tenu pour un principe d'explication; et il ne suffit plus de trouver un sens aux décisions des autorités de l'Etat, en les référant à telle ou telle option idéologique ou à une raison extérieure au déroulement même de l'activité de gouvernement²³.

Appréhender l'activité de gouvernement sous sa face pratique requiert de la considérer comme une technique, qui conduit ceux qui en ont acquis la maîtrise et la mettent en œuvre à respecter un ensemble d'instructions relatives à l'exercice d'une activité de direction. L'acquisition de cette technique se confond avec l'apprentissage d'un savoir spécialisé en matière de méthodes d'administration des affaires publiques. Et on peut admettre que ce savoir, qui se présente comme une "théorie professionnelle

21. On ne peut pas contester l'existence du mariage en constatant que chacune des clauses contenues dans l'engagement (fidélité, soutien, amour) n'est pas respectée, voire est ouvertement bafouée. Ce n'est que le divorce qui met fin au mariage, en termes de droit civil ou religieux.

22. "Si nous nous demandons ce qui dans la réalité empirique répond à la notion d' "Etat", nous y trouvons une infinité d'actions et de servitudes humaines, diffuses et discrètes, une infinité de relations réelles et réglées juridiquement uniques en leur genre ou revenant périodiquement maintenues ensemble par une idée, par la croyance à des normes qui sont effectivement en vigueur ou qui devraient l'être, ainsi que des relations de domination de l'homme sur l'homme." M. Weber, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1965, p.194.

23. Il est inutile de chercher à ajouter un prétendant à une liste déjà suffisamment fournie et qui s'ordonne autour de quatre manières d'explication : pacification des rapports sociaux, arasement des singularités culturelles ou ethniques, exploitation économique de la classe dominée, ou reproduction de l'ordre dominant par la violence symbolique.

de l'Etat", propose un modèle d'action relativement homogène et stable au moment où les décisions (ou, surtout, les non-décisions²⁴) qui constituent cette activité doivent se prendre.

Accepter l'idée de théorie professionnelle, c'est concevoir l'Etat comme un cadre de référence à l'activité pratique de ces individus dont le métier consiste à s'occuper des affaires publiques, c'est-à-dire à assurer une forme de souveraineté et à reproduire les conditions de la légitimité d'une domination. C'est - de façon plus déterminante - chercher à retrouver la nature d'un projet de domination dans le contenu de dispositions techniques qui contribuent à façonner l'exercice du pouvoir. C'est ce que j'ai voulu faire en décrivant comment, en adoptant les préceptes de l'esprit gestionnaire, la théorie professionnelle de l'Etat se modifie en intégrant une nouvelle conception de l'information et des usages que les machines et les techniques modernes permettent d'en faire; et comment elle conceptualise le passage d'un exercice de la domination fondé sur le contrôle des corps à un autre reposant sur le contrôle de l'information.

Dans l'analyse que j'en ai fait, l'esprit gestionnaire guide l'action publique en imposant l'idée que toute décision doit faire référence aux données objectives produites par un appareil de quantification construit à cette fin. Cette obligation se justifie par le fait que la statistique et la prévision permettent de réaliser un contrôle *a priori* de la validité des mesures prises, tout en anticipant les conséquences. Les modalités modernes de la quantification visent à instaurer une parfaite congruence entre le calculé et le calculable, ce qui permet d'agir sur chacun des éléments du calcul afin de parvenir à faire correspondre le résultat avec ce que l'on escomptait qu'il serait : les techniciens prétendent assurer le suivi, en continu, de l'accomplissement d'une activité, industrielle ou administrative, en fournissant les moyens de la corriger pour faire advenir les prédictions.

La statistique et la prévision introduisent donc, dans l'exercice politique, une forme inédite de présentation et d'élaboration des décisions qui, parce qu'elle a rapidement acquis une légitimité, a imposé de nouvelles règles d'action dans l'ensemble du domaine d'activité²⁵. Pour la sociologie critique, le contenu technique de la démarche

24. P. Bachrach & M. Baratz, *Power and Poverty*, New York, Oxford University Press, 1970.

25. Une description exhaustive des catégories de sens commun que diffuse ce modèle peut se lire dans : F. de Closets, *Le pari de la responsabilité*, Paris, Payot, 1989. Il n'est pas inutile de rappeler que les efforts actuels de modernisation de l'Etat sont fondés sur les procédures de

gestionnaire ne possède qu'une importance limitée, puisque ce sont d'autres facteurs qui produisent l'imposition de l'arbitraire culturel²⁶. Cette indifférence à la dimension technique du savoir semble cependant interdire de relever que l'esprit gestionnaire n'a pas nécessairement besoin d'être associé aux pouvoirs détenus par certains hauts fonctionnaires pour prévaloir. S'il emporte aisément l'adhésion, c'est aussi que le type de connaissance qu'il produit possède des propriétés intrinsèques qu'il est intellectuellement difficile de contester, à la fois :

- 1) parce qu'il se présente sous les dehors d'une défense de la rationalité intégrale. Qui s'opposerait, aujourd'hui, à la promesse de régulation parfaite qu'il évoque ou défendrait le gaspillage, la cécité, le laxisme, le laisser faire, l'arbitraire, le hasardeux?
- 2) parce qu'il joue de la force de la préfiguration : comment le décideur ne serait-il pas séduit lorsque la prévision lui offre, avec les multiples projections que permettent la commande de modèles, l'espoir de la maîtrise du futur? Ou refuser la croyance, fondée en rationalité scientifique, dans l'exactitude de l'anticipation?
- 3) parce qu'il offre un modèle objectif de décision politique qui permet de dissocier l'administratif du politique.

Pourtant, l'adoption des catégories du raisonnement gestionnaire dans le domaine du politique produit cinq conséquences d'importance:

- 1) une restriction de la perspective temporelle dans laquelle l'action et le jugement que l'on peut porter sur ses résultats s'inscrit : le temps politique tend de plus en plus à se confondre avec le temps économique circonscrit par l'action conjoncturelle²⁷;

gestion et de décision mises en application, dans certains secteurs de l'administration, au début des années 1970 par une jeune génération de haut-fonctionnaires. L'appartenance précise à un corps (ENA, Polytechnique, Mines) semble d'ailleurs moins jouer dans l'adoption de l'esprit innovateur que la reconnaissance immédiate du bien fondé d'une approche gestionnaire, rendue possible par les performances de l'informatique, de l'administration de la chose publique, et permettant de concevoir des actions admettant un relâchement du contrôle sur les individus, un allègement des mesures contraignantes et une modification de la sensibilité politique qui entend reposer plus sur la responsabilité du citoyen que sur la force de l'autorité publique.

26. P. Bourdieu & R. Christin, "La construction du marché", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°81, 1989. p.83; et, plus généralement: P. Bourdieu, *La Noblesse d'Etat*, Paris, Ed. de Minuit, 1989.

27. B. Maris & A. Couret, *Les politiques économiques conjoncturelles*, Paris, P.U.F. (Que sais-je?), 1991. Faut-il signaler que cette restriction de la perspective temporelle est probablement liée à une transformation plus générale : celle découlant de l'imposition, à partir de 1971, de politiques monétaristes (renchérissement du crédit, réduction des déficits budgétaires, paupérisation programmée de l'Etat, etc.) dont l'effet semble être un intérêt exclusif accordé au court terme qui conduit, a priori, à penser l'investissement sur l'avenir comme une traite tirée, de façon indue et irresponsable, sur les générations futures? Cf : F. Perroux, J. Denizet, H. Bourguinat, *Inflation, dollar, euro-dollar*, Paris, Gallimard (Idées), 1971.

- 2) une tentative de réduction de la politique à l'objectivité, en la détaillant en indicateurs faisant l'objet d'un traitement statistique ouvrant l'illusion d'une maîtrise des événements en temps réel²⁸;
- 3) une modification de la forme de domination, fondée sur l'assurance que celle-ci s'exerce dorénavant par la production de l'information que permettent les instruments de gestion, puisque c'est sur la base des éléments que cette information fournit que se fixe un cadre de légitimité dans lequel s'inscrit toute négociation, que se joue tout conflit, que se détermine toute contestation;
- 4) une tendance à l'évidement du discours politique, dans la mesure où celui-ci décrit, sur la base des convictions que procurent les données de la statistique et de la prévision (cette connaissance objective du futur d'après laquelle se décide l'action présente), un environnement qui cesse de correspondre à la connaissance que les citoyens s'en forment;
- 5) un déplacement des lieux d'élaboration des cadres de la décision : avec l'homogénéisation des formes du jugement politique (fondée sur la reconnaissance de la validité d'un ensemble articulé d'indicateurs économiques convenus), les organismes internationaux se trouvent pratiquement en situation de déterminer, de façon légitime, les termes des politiques nationales.

Voilà le genre d'analyse de l'exercice du pouvoir et des transformations qui l'affectent que l'application des principes de l'ethnométhodologie permet de produire. Certains diront qu'en rapportant le politique aux techniques mises en œuvre pour l'actualiser, on s'intéresse plus à la forme qu'au fond. Mais, en montrant que la forme importe au moins autant - et probablement plus - que le fond, on produit une analyse des nouveaux enjeux de pouvoir, en dégagant - à qui le veut - des orientations pour la gestion des rapports de force.

28. On constate que, dans bien des domaines, plus on produit de l'information, moins on constitue de savoir. Ou, plus exactement, moins le savoir recueilli à toutes les sources exploitées ne peut être aisément synthétisé, et restitué sous forme d'indications opératoires. De sorte que le souci obsessionnel de la décomposition comptable qui anime le gestionnaire sert un objectif qui le dépasse peut-être. Vouloir saisir ce qui se passe de façon de plus en plus affinée (le "temps réel" de la bureaucratie comme le "flux tendu" de l'industrie) n'est pas sans conséquence : qui s'encombre du traitement de milliers de données de plus en plus insignifiantes ne s'astreint-il pas à renoncer à prendre en compte les fondements conceptuels qui confèrent ses significations à une forme d'activité?

Conclusion

Comme l'analyse que je viens de présenter vient d'en donner, je l'espère, l'illustration, la critique ethnométhodologique porte directement sur les catégories de description de l'activité ordinaire, en proposant d'analyser de façon empirique les modes de raisonnement qui justifient l'usage particulier qui est fait de ces catégories dans les circonstances où elles sont employées. Comme on le sait, cette critique se développe à partir d'un postulat : aucun privilège ne doit être octroyé à quiconque et le recours aux méthodes du raisonnement pratique est commun. Ce qui conduit à placer descriptions savantes et de sens commun sur un pied d'égalité.

Il me semble que rien n'interdit de donner une large extension à ce parti-pris et de bâtir le travail d'analyse sur un principe : il existe, dans chaque contexte d'action, une hiérarchie des formes de description acceptables et cette hiérarchie est constitutive de l'asymétrie des relations sociales. Donner une égale à toutes les formes de description de l'action formulées en contexte, c'est, en quelque sorte, remettre en cause la légitimité reconnue à celles qui occupent le sommet de cette hiérarchie; et tenir les descriptions savantes pour des descriptions ordinaires revient à produire une critique des régimes discursifs dominants. Il n'est ainsi plus nécessaire de procéder à une critique de la nature idéologique du discours; il suffit de se livrer à une analyse empirique de son fonctionnement en situation d'action, en portant attention aux effets - conceptuels autant sociaux, ou sociaux parce que conceptuels - que le conflit des interprétations - ordinaires contre savantes ou "profanes" contre "professionnelles" - porte sur l'organisation des rapports sociaux propre à un univers d'action particulier.

Ma conviction demeure qu'il y a plus de force dans une critique interne, qui opère du cœur même des procédures de conceptualisation mises en œuvre par ceux qui se trouvent en position de dominants, qu'en proposant une critique externe, à partir de catégories descriptives traditionnelles de la sociologie. L'expérience enseigne en effet que l'utilisation de ces catégories est doublement problématique : elle peut parfois se montrer inappropriée - voire obsolète - en regard de la situation analysée, et peut toujours être remise en question par ceux qui font l'objet d'une description. Autrement dit, au lieu de se heurter au rejet des analyses sociologiques au titre de leur réductionnisme (lorsqu'elles ramènent l'action et le discours des individus à leur condition, itinéraire et statut sociaux), il est préférable de ne pas disqualifier *a priori* les manières d'appréhender le monde des enquêtés (même s'ils exercent une domination dans le domaine d'action étudié), et de s'attacher à rendre compte des

contradictions pratiques qu'elles contiennent, sur lesquelles elles sont constituées et que, parfois, elles permettent de justifier. La critique est, en ce cas, d'autant plus implacable que les éléments de l'analyse sont logiquement irrécusables. Et cela laisse tout un chacun libre de faire l'usage qui lui plaît (en termes politiques) de cette mise à nu de quelques aspects de l'exercice du pouvoir, et, en particulier, des formes de domination et d'aliénation contenues dans certains usages institués de la langue.

Si ce texte entendait donner quelques arguments rendant plausible l'idée selon laquelle, même s'il est possible d'écarter l'histoire et les institutions politiques comme principes d'explication de l'action, il a également voulu indiquer que ce rejet ne signe en rien la fin de toute perspective critique.